

# Chapitre 1

## Traduction et lexicologie

### 1. Présentation

Redisons-le : contrairement au concours de l'Agrégation, il n'y a plus de texte au programme du CAPES/CAFEP dont on pourrait préparer pendant quelques mois une bonne traduction, voire établir une liste de mots de phonétique et de lexicologie ; il est vrai aussi qu'on évite du coup l'écueil du « par cœur », lequel est toujours une situation problématique pour les correcteurs. La difficulté est désormais ailleurs : il s'agit, pour le candidat, de maîtriser non *une* mais *plusieurs* langues : le français médiéval est multiple à la fois à cause d'une tension diachronique (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) et géographique (dialectale).

On attend du candidat une traduction précise et littérale du texte proposé, à la fois dans le respect de l'originalité de l'ancienne langue et des exigences du français moderne ; ce qui veut dire que la bonne traduction épouse autant que possible les caractéristiques du modèle sans pour autant transiger avec l'exigence d'écrire un français moderne impeccable ; ce qui veut dire qu'il faut tout traduire mais sans rien ajouter ; ce qui veut dire, enfin, qu'une traduction est toujours une œuvre d'écriture dont le correcteur appréciera l'élégance, la finesse, la sensibilité et, dans les limites rigoureuses des règles de l'art, l'originalité d'une lecture personnelle.

Le choix des textes proposés tient compte de cette nouvelle difficulté : les extraits soumis aux candidats sont relativement courts et, dans le cadre de leur esthétique respective, ne présentent pas de difficultés majeures ni de traits dialectaux prononcés. Les mots rares sont expliqués à la fin du passage.

La question de lexicologie est intégrée dans le texte à traduire : lui seul donne le sens précis au mot soumis à l'analyse.

## 1.1. Rappels, méthodes, astuces

Nous proposons six textes allant de la *Chanson de Roland* à Villon, donc de la fin du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, ainsi que les trois derniers textes tombés au CAPES/CAFEP, chacun assorti d'une question de lexicologie (textes n° 1-9). Le corrigé figure non pas à la suite de chaque texte, mais dans une rubrique à part (p. 52) afin d'encourager un entraînement dans les conditions d'examen. Le corrigé comprend une proposition de traduction, le traitement de la question de lexicologie, puis un commentaire grammatical linéaire du texte qui fournit une occasion de révision des grandes questions de grammaire tout en permettant de mieux comprendre, le cas échéant, la traduction proposée.

### 1.1.1. La traduction

Comme dans tout exercice de traduction, il s'agit d'atteindre un bon équilibre entre la fidélité absolue au texte d'origine et une expression moderne élégante et juste. Mais passer de l'ancien français au français moderne est parfois plus difficile que de partir d'une langue complètement étrangère dans la mesure où les faux amis s'invitent régulièrement, pour ne pas parler de ces expressions et tournures que l'on comprend parfaitement mais qu'il faut reformuler au prix d'une prise de distance parfois difficile par rapport au texte originel.

Tomber sur une chanson de geste du XII<sup>e</sup> siècle n'est pas la même chose que de devoir traduire en français élégant les méandres d'une logorrhée en prose du XIII<sup>e</sup> siècle ou encore un rondeau de Charles d'Orléans ; le français de la fin du XI<sup>e</sup> siècle n'a presque rien à voir avec celui de 1500, et pourtant, on exige du candidat une compétence intégrale comme s'il s'agissait d'une seule et même langue.

Pour être apte à traiter convenablement ce premier volet de l'épreuve, l'étudiant ne pourra pas faire l'économie d'une fréquentation assidue des textes dans la mouvance de la diachronie : c'est à ce prix seulement qu'il acquerra cette familiarité intime avec la langue et la littérature du Moyen Âge qui est désormais privilégiée au détriment de la tentation, très forte dans l'ancienne formule du concours, de reproduire une traduction apprise mécaniquement par cœur sans bénéfice autre que celui de remporter le plus de points possibles à l'épreuve.

✧ Astuce : il existe aujourd'hui pléthore de textes en édition bilingue très accessibles. Un étudiant méthodique choisira ainsi toutes les semaines une œuvre nouvelle et « vivra » avec elle, c'est-à-dire lira et essaiera de traduire une page par jour (ou plus, ou moins, selon la difficulté du texte et les circonstances extérieures), tantôt oralement en se reportant vers après vers, phrase après phrase à la traduction proposée, tantôt à travers un exercice écrit en ne consultant la traduction qu'une fois l'exercice achevé et relu. Enfin, il tiendra un carnet dans lequel

il reportera systématiquement les tours qui lui auront posé problème, ainsi que les mots qu'il ne parvenait pas déchiffrer spontanément : les notes explicatives en bas de page sont plutôt rares dans les textes proposés au concours, il faut donc absolument maîtriser un vocabulaire de base, récurrent d'un texte à l'autre.

On peut commencer avec une chanson de geste, passer au roman antique, puis « arthurien », en particulier Chrétien de Troyes – je ne puis assez recommander la pratique régulière et assidue du Maître champenois !, – aborder ensuite l'immense domaine de la prose du XIII<sup>e</sup> siècle, mais aussi la poésie et le théâtre, pour ensuite entamer les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles qui posent d'autres défis. À l'issue de ce parcours, on commence un nouveau cycle.

Voici quelques propositions de textes en édition bilingue à fréquenter :

**XI<sup>e</sup> :**

*La Chanson de Roland*, éd. I. Short, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 1999.

**XII<sup>e</sup> :**

– **Épopée**

*Le Charroi de Nîmes*, éd. C. Lachet, Gallimard, « Folio Classique », 1999.

*Le Cycle de Guillaume d'Orange, anthologie*, prés. D. Boutet, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 1996.

– **Hagiographie**

Benedeit, *Le voyage de saint Brendan*, éd. P. Merrilees et I. Short, Champion Classiques, 2006.

– **Roman**

Benoît de Sainte-Maure, *Le Roman de Troie*, éd. E. Baumgartner et F. Vielliard, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 1998.

Chrétien de Troyes, *Le Chevalier au Lion*, éd. D. F. Hult, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », 1994.

*Erec et Enide*, éd. M. Roques, Champion, 1990.

*Lancelot, ou le Chevalier de la Charrette*, éd. Ch. Méla, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 1992.

*Guillaume d'Angleterre*, éd. C. Ferlampin-Acher, Champion, 2007.

Marie de France, *Les lais*, éd. L. Harf-Lancner, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 1990.

*Le Roman d'Alexandre*, éd. E.C. Armstrong et al., présentation L. Harf-Lancner, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 1994.

*Tristan et Iseut. Les poèmes français. La saga norroise*, éd. D. Lacroix et Ph. Walter, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 1989.

– **Théâtre**

Jean Bodel, *Le Jeu de Saint Nicolas*, éd. J. Dufournet, GF, 2005.

**XIII<sup>e</sup> :**

*Aucassin et Nicolette, Chantefable du XIII<sup>e</sup> siècle*, éd. J. Dufournet, Paris, GF, 1984.

– **Matière arthurienne et Graal**

*Le Haut Livre du Graal*, éd. A. Strubel, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 2007.

*La mort du roi Arthur*, éd. D. Hult, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 2009.

Raoul de Houdenc, *Méragis de Portlesguez. Roman arthurien du XIII<sup>e</sup> siècle*, éd. M. Szkilnik, Paris, Champion, 2004.

Renaut de Beaujeu, *Le Bel Inconnu*, éd. M. Perret et I. Weil, Paris, Champion, 2003.

– **Histoire**

Joinville, *Vie de Saint Louis*, éd. J. Monfrin, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 2002.

– **Quelques grands auteurs :**

Guillaume de Lorris et Jean de Meun, *Le Roman de la Rose*, éd. A. Strubel, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 1992.

Philippe de Rémi, *Le Roman de la Manekine*, éd. M.-M. Castellani, Champion, 2012.

Rutebeuf, *Œuvres complètes*, éd. M. Zink, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 2005.

**XIV<sup>e</sup> :**

Eustache Deschamps, *Anthologie*, éd. C. Dauphant, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 2014.

Jean d'Arras, *Mélusine ou la Noble Histoire de Lusignan*, éd. J.-J. Vincensini, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 2003.

Jean Froissart, *Chroniques*, livre III et IV, éd. P. Ainsworth et A. Varvaro, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », 2004.

**XV<sup>e</sup> :**

Christine de Pizan, *Le Chemin de longue étude*, éd. A. Tarnowski, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 2000.

*Le Conte du Papegau*, publié par H. Charpentier et P. Victorin, Champion, 2004.

Charles d'Orléans, *Ballades et rondeaux*, éd. J.-Cl. Mühlethaler, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 1992.

Philippe de Commines, *Mémoires*, présentation et traduction par J. Dufournet, GF, 2007, 2 t.

Villon, *Poésies complètes*, éd. C. Thiry, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 1991.

Il existe, enfin, des ouvrages anthologiques très précieux pour préparer l'épreuve de traduction en pratiquant l'ancienne langue, ouvrages qui possèdent en outre un grand intérêt littéraire :

F. DUVAL, *Lectures françaises de la fin du Moyen Âge. Petite anthologie commentée de succès littéraires*, Droz, 2007.

*Les métamorphoses du Graal. Anthologie*. Choix de textes, traduction et présentation par C. Lachet, GF, 2012.

### 1.1.2. La question de lexicologie

Il existe de nombreux manuels pour préparer l'approche diachronique du lexique et pour mémoriser les « grands classiques » de la langue médiévale. C'est une question qui nourrit la réflexion des universitaires depuis longtemps à cause de son écueil principal : la tentation du bachotage et du « par-cœur » sans âme. Du côté des candidats au CAPES comme à l'Agrégation, la question n'est pas moins problématique : on peut en effet, dans l'absolu, apprendre laborieusement de longues et complexes fiches de lexique sans tomber à l'examen sur un des mots appris, risque terrible au regard de l'immense investissement que représente cette démarche.

Nous exposons ici une méthode alternative en traitant quelques mots incontournables dont nous ne retiendrons que l'indispensable. Libre à chaque candidat d'élargir cette liste selon le même principe et le temps dont il dispose. Mais nous insisterons surtout sur une méthode efficace permettant même de traiter, le cas échéant, un mot dont on n'a que de vagues notions.

- ☼ Astuce : préparez une liste de mots relativement conséquente comprenant ce minimum : l'étymologie et les principaux sens médiévaux, ainsi que des survivances anciennes dans la langue moderne : cela ne s'invente pas.

### 1.1.2.1. Liste des incontournables : fiches minimales

Nous avons choisi les quelques « fiches » ici présentées à la fois à cause de leur enracinement médiéval et la richesse de leur histoire, car ce sont, en effet, pour la très grande majorité, des mots toujours usités en français moderne. **Cette liste n'a rien d'exhaustif.**

- ☞ N.B. : chaque fiche est assortie d'une citation montrant le mot traité en situation, i.e. entouré de cooccurrences (synonymiques et/ou antonymiques) significatives qui lui donnent son sens précis. **Observez avec une vigilance particulière ce jeu des associations. Nous les soulignons.**

ETYM = étymologie

AFR = ancien français

FRM = français moderne

PM = paradigme morphologique

PS = paradigme sémantique

- ⚠ Attention : à l'examen, le mot soumis à interrogation fait partie du texte à traduire. Commencez toujours par rappeler comment vous l'avez traduit. Tout le traitement de la question lexicologique doit se situer dans l'axe de cette occurrence, s'y adapter, s'y soumettre. Les fiches ci-dessous ne sont donc qu'une grille, un squelette frêle qui fournit une armature à ajuster au cas particulier qui vous sera soumis.

#### ► **Aventure**, n.f.

« *Et il dist que se **aventure** le menoit cele part, il li souvendroit de ceste chose.* » QSG 177, 12-13.

→ Traduction : « le destin ».

- ETYM: < *ADVENTURA*, n. pl. : « les choses à venir », passé ensuite dans la catégorie du féminin singulier ; en latin médiéval, il apparaît avec un sens féodal (« joute », « bénéfice »).
- AFR: Le neutre pluriel latin a donné naissance à un féminin singulier avec les sens suivants :

- ce qui doit arriver : le destin, le hasard (*par aventure* : « par hasard »).
- par restriction au contexte chevaleresque : événement extraordinaire, à la fois imprévu et dévolu au héros.
- par métonymie : récit relatant cet événement extraordinaire.
- danger, risque (*aventure de mort* : danger de mort).
- FRM : Il désigne aujourd'hui une entreprise à l'issue imprévisible et comportant des risques, impliquant donc courage et témérité. Il s'est enrichi d'une spécialisation : la liaison amoureuse. L'expression « diseuse de bonne aventure » garde la mémoire des anciennes cohérences.
- PM : *aventureus*, adj., qui relève du destin, de l'exploit.  
*malaventure*, n. f., mauvais sort.
- PS : *sort, fortune ; cheance, mescheance ; peril, danger*.

► **Bel**, adj.

« Car en infer vont li **bel** cleric, et li bel cevalier qui sont mort as tornois et as rices gueres, et li buen sergant et li franc home. » AC (cf. texte 1).

→ Traduction : « les beaux clercs... »

- ETYM : < *BONUS* > *BENULUS* > *BELLUS* : le terme est marqué d'affectivité ; bonté et beauté sont liées. Le mot signifie « joli », par opposition au classique *PULCHER*, qui désigne le degré supérieur de beauté.
- AFR :
  - beau, degré supérieur de beauté, par opposition à *jolif* : « gai », « joyeux », et à *gent* ou *cointe* qui en expriment le degré inférieur. *Bel* neutre : bien, agréable, élégant. *Estre bel* : plaire.
  - cher : le terme est souvent utilisé avec un accent d'affection : *bel fils* veut dire « cher fils ». Par extension, selon le contexte, le mot peut recevoir les nuances de « bon », « gentil », voire « noble ».
  - en parlant de choses, et notamment du butin : important.
- FRM : Le premier sens s'est imposé ; le second survit dans la désignation de la parenté indirecte : belle-mère, beau-frère...
- PM : *belement*, adv., gentiment, doucement.  
*belté, biauté*, n. f., beauté.
- PS : *cointe, jolif, gent ; chier, bon, cortois, franc, juste...*

► **Ber/Baron**, n.m.

« *Et si vont les beles dames cortoises que eles ont deus amis ou trois avoc leur **barons**. »  
AC (cf. texte 3).*

→ Traduction : « avec leurs maris ».

- ETYM (hypothèse) : \**baro* francique, « homme libre, guerrier ». Attesté dans la loi salique (VI<sup>e</sup> siècle) comme synonyme de *VIR* (*baro* et *sacebaro*), il désigne dès le IX<sup>e</sup> siècle un homme investi d'autorité et de pouvoir.
- AFR : terme-clef de la société féodale, il fait référence au pouvoir de l'homme libre et à sa supériorité sur le serf, le non-guerrier, le vassal, la femme. Il faut le traduire selon son contexte :
  - guerrier ; homme hardi, courageux.
  - homme de valeur, seigneur ; spécialement qui possède une « baronnie ».
  - mari, chef de famille, maître d'un domaine.
  - homme valeureux, exemplaire, saint.
- FRM : Le sens de « guerrier » disparaît en même temps que le CSS de « ber ». Les sens de « mari » et de « saint » sont encore attestés au XIX<sup>e</sup> siècle et conservés dialectalement. C'est aujourd'hui un titre nobiliaire (entre « chevalier » et « vicomte »). Par métaphore, on l'utilise pour désigner un homme puissant (cf. « les barons de la finance »).
- PM :
  - *ber*, *baron* adj., vaillant, puissant, honorable.
  - *barnage* (*barnê*), n.m., assemblée de barons ; par métonymie : qualités du baron ; exploit ; noblesse, vaillance.
- PS : *chevalier*, *seignor*, *mari*, *espous* ; *preu*, *vaillant*.

► **Chevalier**, n.m.

« *Devant toz les boens **chevaliers**/ doit estre Gauvains li premiers,/ li seconz Erec, li filz Lac,/ et li tierz Lancelot del Lac,/ Gonemanz de Goort li quarz ». E&E, 1671-1675.*

→ Traduction : « les bons chevaliers ».

- ETYM : < *CABALLARIUM*, (de *CABALLUM*, le cheval) : écuyer, voire palefrenier, puis « cavalier » en latin populaire.
- AFR : terme-clef de l'univers médiéval littéraire et d'une société qui valorise par-dessus tout la vertu guerrière. On passe progressivement d'un terme technique à une notion riche en connotations laudatives : chez Chrétien de Troyes déjà (CG),